



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E12203

VALABLE JUSQU'AU

16/01/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/2012

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/04/2012  
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHERBOURG CEDEX 2012B00099

Siret : 750 954 653 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3603330

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 116777792

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 116777792

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : DAVID DUSSAUX

Sigle : DUSSAUX

2 ZONE ARTISANALE LE LONG BOSCO  
BRICQUEBEC  
50260 BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 52 25 58

Fax : 02 33 03 26 45

Portable :

Site Internet : <http://www.dussauxdavid.fr>

E-mail : [david.dussaux@orange.fr](mailto:david.dussaux@orange.fr)

Responsabilité légale :

DUSSAUX SYLVIE DIRECTRICE GENERALE / DUSSAUX DAVID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	08/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/12/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/10/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	02/10/2025

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.